

Séance du jeudi 23 février 2023

Date de la convocation: 20/02/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER, Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par Olivier MAGUET

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

Absents:

CRÉATION D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE - (D 2023 117)

Le Maire propose au Conseil municipal de créer un poste de secrétaire de mairie pour assurer une permanence minimale pendant l'arrêt-maladie de la secrétaire en poste ; il indique que ce poste sera à temps partiel du 1^{er} mars au 31 décembre 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTÉ la création d'un poste de secrétaire de mairie du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2023 à 13,5/35^{ème} sur toute la période,

AUTORISE le Maire à procéder au recrutement pour pourvoir ce poste,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

